



Une crise de l'autorité ?

Quelques réflexions sur les indisciplines juvéniles

Laurent Bonelli
Université de Paris X – Nanterre¹

« Notre jeunesse [...] est mal élevée, elle se moque de l'autorité et n'a aucune espèce de respect envers les anciens. Nos enfants aujourd'hui [...] ne se lèvent pas quand un vieillard entre dans une pièce, ils répondent à leurs parents et bavardent au lieu de travailler. Ils sont simplement mauvais ».

Socrate (470-399 av. J.C.)

Comment expliquer les indisciplines des jeunes populaires, qui occupent une place sans cesse croissante dans les débats politiques, médiatiques et intellectuels depuis presque une trentaine d'années ? Cette question a donné lieu à des centaines de livres, d'articles, de colloques, de séminaires, mobilisant des intellectuels, des professionnels, des hommes politiques, ... Des troubles psychologiques à la responsabilité individuelle, de la « crise du modèle d'intégration » à l'influence de la télévision, de multiples causes ont été avancées, débattues, retenues, écartées selon les contextes et les moments. Parmi les explications les plus récentes la « crise de l'autorité » revient de manière récurrente. Les mineurs de 1945 « n'ont rien à voir avec les géants noirs des banlieues d'aujourd'hui, qui ont moins de 18 ans et font peur à tout le monde », nous apprenait par exemple le ministre de l'Intérieur², quand son homologue de l'Emploi et de la formation professionnelle imputait les troubles de novembre 2005 à la polygamie, responsable selon lui de diluer l'autorité parentale. On ne compte plus non plus le nombre d'intellectuels y compris « de gauche » appelant à « fermer la parenthèse de 1968 » et à « réapprendre à punir³ », ou ceux invoquant « la crise du modèle parental maghrébin », voire la « faillite des pères maghrébins ».

Généralement, ces analyses oscillent entre une version conservatrice (l'incapacité des familles migrantes et plus largement populaires à élever leurs enfants) et une version misérabiliste (les pères « humiliés » et donc démissionnaires). Mais les unes comme les autres restent incapables d'élucider les conditions pratiques dans lesquelles cette autorité peut et doit s'exercer.

Il faut pour cela revenir sur les conséquences de la crise économique amorcée dans la seconde moitié des années 1970, de même que sur les transformations induites par le passage à un modèle post-fordiste de production sur les conditions de vie de l'ensemble des classes populaires. Les entreprises fortement consommatrices de main d'œuvre délocalisent leurs activités dans les pays du Sud ou font des efforts d'automatisation et d'informatisation, générant un chômage de masse, qui s'est conjugué avec la généralisation du recours aux intérimaires et aux emplois temporaires. Ces deux facteurs ont accru la précarisation des conditions des milieux populaires que l'avènement d'une société salariale (basée sur la croissance économique et un état social fort) avait contribué à réduire⁴. Et au sein des classes populaires, les migrants et surtout leurs enfants ont été particulièrement frappés. Occupant les positions les plus basses de l'échelle sociale, ils sont ceux qui ont le plus de chances d'être sans emploi, ou d'être condamnés à la valse des emplois les plus précaires et les plus temporaires, sans même parler du racisme et des discriminations qu'ils peuvent subir.

La déstabilisation brutale de ces milieux a généré simultanément des désordres, modifié le cadre dans lequel ils étaient perçus et a radicalisé les compétitions en leur sein. Les désordres urbains dont sont responsables certaines fractions des jeunes populaires (d'origine immigrée ou non) apparaissent ainsi comme une conséquence directe des formes d'insécurité existentielles qui les affectent.

Pendant longtemps, les comportements des fractions les plus indisciplinées des classes populaires ont été contrôlés au travers de leur assignation aux positions les plus déqualifiées du prolétariat industriel. Pour les « blousons noirs », les « loubards », l'entrée à l'usine servait de phase transitoire entre la « culture de rue » propre à leurs sociabilités juvéniles et une culture ouvrière qu'ils allaient faire leur. L'atelier, en intégrant largement les normes et les valeurs de ces jeunes, tout en posant une limite claire entre l'acceptable et l'inacceptable à longterm fonctionné comme une véritable institution de normalisation.

Et ce d'autant plus qu'il offrait des possibilités de se projeter dans le futur. En effet, la

1. Laurent Bonelli est notamment l'auteur de *La France a peur. Histoire sociale de « l'insécurité »*, à paraître aux éditions de La découverte (Paris) en avril 2007 et a co-dirigé *La machine à punir. Pratiques et discours sécuritaires*, L'esprit frappeur 2004.

2. Cité par *Le Canard enchaîné* du 7 juin 2006.

3. La tribune « Républicains n'ayons plus peur », signée par Régis Debray, Max Gallo, Anicet Le Pors, Blandine Kriegel, Mona Ozouf, Jacques Julliard, Olivier Mongin et Paul Thibaud dans *Le Monde* du 4 septembre 1998 ouvrit largement la voie en ce sens.

4. Castel R., *Les métamorphoses de la question sociale*, Paris, Gallimard, 1999.

prévisibilité qu'induisait le statut ouvrier était une composante importante du quadrillage disciplinaire auquel participait l'usine. Fonder une famille, faire des « projets » d'achats, de vacances, de logement, tout ceci participait du statut fordiste et contribuait à réduire les temps d'incertitudes sociales propices aux désordres. L'un des effets paradoxaux de la déstabilisation salariale induite par les nouveaux modes de gestion de la main d'œuvre est qu'elle réintroduit de manière automatique et sans doute inévitable, des formes d'indiscipline présentes dans les débuts de la révolution industrielle. L'indétermination quant à l'avenir enferme les individus dans le présent et dans une débrouille quotidienne qui s'accommode de l'ensemble des opportunités qui se présentent, licites ou pas. Comme l'a montré Pierre Bourdieu à propos des sous-prolétaires algériens, « parce qu'ils ne peuvent fournir ce minimum de sécurité et d'assurances concernant le présent et l'avenir immédiat que procurent l'emploi permanent et le salaire régulier, le chômage, l'emploi intermittent et le travail comme simple occupation interdisent tout effort pour rationaliser la conduite économique en référence à une fin future et enferment l'existence dans la hantise du lendemain, c'est-à-dire dans la fascination de l'immédiat⁵ ».

Ceci est d'autant plus vrai que, parallèlement à ces transformations du monde du travail et de sa capacité d'encadrement de la jeunesse, ont décliné tous les univers qui y étaient intimement liés : partis politiques et syndicats ouvriers notamment. Ces institutions ne se contentaient pas seulement comme on le dit souvent de « canaliser et de réguler la révolte », mais assuraient une sorte d'enveloppement continu de toute l'existence (à travers notamment l'organisation des activités sportives, culturelles et sociales), contribuant ainsi à donner un sens à la révolte, mais aussi à toute l'existence⁶.

Les désordres urbains, la petite délinquance ou plus généralement la « débrouille » quotidienne des « jeunes sans affectation » ou de certains migrants récents sont d'autant plus mal perçus dans les quartiers populaires, qu'ils traduisent l'affaiblissement de la domination des « établis » (*established*) sur les « marginaux » (*outsiders*). Ce schème d'analyse, développé par Norbert Elias et John L. Scotson permet de penser les relations entre les différents groupes vivant dans un quartier et leurs évolutions, indépendamment des origines ethniques ou sociales. Les plus anciennement installés ont tendance à faire bloc face aux nouveaux venus, considérés comme des intrus et stigmatisés comme des gens à moindre valeur humaine et morale. La pièce centrale de ces représentations est un rapport de forces inégal et les tensions inhérentes à cette situation. C'est en effet parce qu'ils sont bien installés dans les postes de pouvoir locaux (formels dans les multiples structures, comme les associations de parents d'élèves, de locataires, ... ou informels, comme autorités « morales ») que les établis peuvent stigmatiser les marginaux, qu'ils considèrent comme une menace pour les

normes du quartier et les modes de vie communs. Ces derniers « menacent les défenses intégrées du groupe installé contre les infractions aux normes et aux tabous communs de l'observance desquels dépendent à la fois la position d'une personne parmi les siens et son amour-propre, sa fierté, son identité de membre du groupe supérieur⁸ ». Serrer les rangs, chez les installés, a donc une fonction sociale : celle de préserver la supériorité de leur groupe en termes de pouvoir et notamment de pouvoir de définir les normes. Bien entendu, le groupe des établis est lui-même hiérarchisé et les rivalités y sont nombreuses. Mais il n'en reste pas moins que tous ses membres ont intérêt à maintenir une barrière symbolique avec les nouveaux venus et à limiter les contacts pour éviter de déchoir. Quant aux marginaux, aussi longtemps qu'ils manquent de cohésion, ils sont incapables de riposter à cette disgrâce collective. Les conflits inhérents à ces relations de domination, rappellent Elias et Scotson, « demeurent habituellement discrets, lorsque les différentiels de pouvoir sont très grands ; mais ils peuvent aussi éclater au grand jour, sous la forme de conflits continus (ce qui est le cas si le rapport de forces change en faveur des intrus)⁹ ». Et c'est justement ce qui s'est produit au terme des transformations que nous venons de décrire. Les établis voient, sous le double effet de leur vulnérabilisation sociale et de leur vieillissement, s'affaiblir le contrôle qu'ils pouvaient exercer sur les nouveaux venus, voire même sur leurs propres enfants. Olivier Masclet montre ainsi le « déshonneur », la « honte » des pères immigrés algériens devant la déviance de leurs fils : « l'arrestation des "fils indignes" [...] est le signe insupportable du fossé qui s'est creusé entre eux », entre ouvriers stables et sous-prolétaires, entre « ouvriers respectables » et « jeunes sans avenir¹⁰ ». L'occupation des espaces publics, les conflits de voisinages, la fréquence de comportements qui achoppent avec leurs propres normes du quartier leur rappellent à chaque instant ce renversement des rapports de forces. Tout ceci provoque, selon les cas, des tentatives de départ du quartier, un repli sur l'espace domestique, voire des appels aux pouvoirs publics pour restaurer leur autorité.

C'est sur ce terrain que va se déployer le « tournant sécuritaire » des principaux partis de gauche. Confrontés à une augmentation des tensions au niveau local, prenant acte d'une érosion régulière de leurs résultats électoraux dans les milieux populaires et d'une croissance simultanée des partis xénophobes, nombre de dirigeants de la gauche européenne sont arrivés à la conclusion qu'ils ne pourraient « reconquérir » ces électorats que par un durcissement de leurs politiques de sécurité. Leurs analyses reposent de la sorte sur le présupposé d'une « personnalité autoritaire » des classes populaires. La philosophie implicite imprégnant les thèses d'Adorno, revisitée par Seymour Lipset suppose en effet que les milieux populaires auraient une nature « autoritaire », c'est à dire seraient plus fermés par rapport aux minorités, plus soumis à l'autorité,

5. Bourdieu P., « Les sous-prolétaires algériens », *Agone* n°26/27, 2002, p.205.

6. Bourdieu P. (dir.), *La misère du monde*, Paris, Seuil, 1993, pp. 225 et suiv.

7. La configuration qu'ils étudient oppose des familles ouvrières anglaises. Si les différences sociales et d'origine aggravent les distances et les tensions, elles n'en sont donc pas la cause. Cette perspective sape largement les fondements des approches en termes de « problème racial » ou de « problème de classe », au profit d'une analyse relationnelle des interdépendances entre groupes bien plus utile.

8. Elias N. et Scotson J.L., *Les logiques de l'exclusion*, op. cit., p.39.

9. Ibid., p.47

10. Masclet O., « Les parents immigrés pris au piège de la cité », *Cultures & Conflits* n°46, 2002, pp. 147-173.



plus répressifs,... que les autres groupes sociaux¹¹. Ces assertions - et notamment le fait qu'elles assimilent des réponses portant sur les mœurs (c'est à dire l'ordre moral) à des réponses politiques - ont été depuis longtemps invalidées par les sciences sociales, sans que cela ne nuise en rien à leur efficacité sociale et politique. Il est en effet bien plus facile de penser que les classes populaires sont « autoritaires » et qu'elles demandent plus de fermeté envers les « délinquants », les « familles monoparentales » ou les « immigrés », que de penser les compétitions dans lesquelles elles sont engagées quotidiennement. Ces concurrences - sur le marché de l'emploi non qualifié, celui du logement social, des prestations familiales - dans un contexte de précarisation généralisée, apparaissent pourtant bien plus pertinentes pour comprendre des tensions qui seront verbalisées sous des formes qui apparaîtront alternativement comme « racistes » ou « sécuritaires ». Le silence sur ces processus autorise chez les formations politiques de gauche, comme de droite, une forme de paternalisme autoritaire à destination de classes populaires, perçu comme le seul à même d'y contrer les avancées politiques supposées des forces xénophobes.

De là, les différentes mesures qui renforcent le spectre des interventions policières, judiciaires ou morales. Non seulement la police et la justice doivent désormais réguler des comportements qui ne leur incombaient pas auparavant, mais « l'autorité parentale » est devenue un objet de politique publique. Des « écoles des parents¹² » au chantage aux prestations sociales, il s'agit d'amener (ou de contraindre) les familles à juguler les indisciplines de leurs enfants. Or cette reconfiguration du contrôle mérite attention.

Il y a plus d'un siècle, la révolution industrielle que connurent les différents Etats Européens - selon des modalités et des rythmes propres - posa en effet des problèmes similaires. L'exode rural important, la concentration physique dans les villes de travailleurs déracinés détruisit les formes traditionnelles de contrôle des illégalismes populaires, basées sur la proximité et la personnalisation de l'autorité. Les principales préoccupations des élites politiques et sociales furent de la sorte de créer une discipline au travail et de juguler simultanément les désorganisations générées par la révolution industrielle (surpopulation de villes, délinquance, alcoolisme, etc.) et la montée des revendications socialistes soucieuses de bouleverser l'ordre social.

Il s'agissait d'abord de faire en sorte que les ouvriers viennent travailler et travaillent le mieux possible. Cette question inséparablement pratique et morale est à la base des campagnes contre l'alcoolisme, qui en Angleterre déboucheront sur la fermeture de pubs à partir de 23 h, ou en France sur la prohibition de l'absinthe et la construction médico/morale de sa dangerosité. Mais s'il faut s'assurer que les ouvriers iront travailler, encore faut-il qu'ils le fassent correctement.

Edward P. Thomson a ainsi montré en détail comment le contrôle des temps et des rythmes de travail en Angleterre avaient été l'un des vecteurs majeurs pour encadrer les conduites non seulement dans l'usine, mais aussi à l'extérieur¹³. Il s'agissait de limiter au maximum l'oisiveté (« mère de tous les vices » disait-on en France) et l'imprévoyance liées à l'intermittence du travail. De là toutes les tentatives pour limiter la mobilité des ouvriers, soit de manière coercitive (c'est le cas de l'instauration du livret ouvrier) soit en offrant des contrats de longue durée, dont les contrats à durée indéterminée sont l'émanation la plus récente. L'octroi de ces statuts à longue durée, introduisant pour la première fois une prévisibilité dans le monde ouvrier contribua à discipliner leurs conduites, et ce à plus forte raison qu'ils étaient adossés au développement de politiques sociales.

Pour nombre de réformateurs sociaux à la recherche de modèles susceptibles de se substituer aux modèles philanthropiques et paternalistes antérieurs, les politiques sociales, apparurent comme un instrument privilégié pour l'acquisition d'habitudes morales - avant tout la responsabilité et la « prévoyance » - des classes populaires, qu'ils reliaient à l'amélioration de la justice sociale. Hygiène et hygiène de vie vont devenir les axes d'intervention de ces réformateurs, tant dans le domaine du logement, que dans celui des mœurs ou du travail. Comme l'indiquait Jules Siegfried (1837-1922), en préfigurant les premiers logements sociaux : « voulons nous faire à la fois des gens heureux et de vrais conservateurs ; voulons-nous combattre en même temps la misère et les erreurs socialistes ; voulons-nous augmenter les garanties d'ordre, de moralité, de modération politique et sociale¹⁴ ? Créons des cités ouvrières ! ».¹⁵

Cette double dimension d'amélioration des conditions de vie et de maintien de l'ordre social, présente dans les politiques sociales explique leur vaste diffusion dans les démocraties occidentales, sous des formes diverses. La montée du dirigisme d'Etat lié à la seconde guerre mondiale ; la menace communiste incarnée par l'Union soviétique ; la croissance économique encadrée par les gouvernements,... constituent autant de facteurs permettant de comprendre ce succès.

Nous n'en sommes plus là. La crise économique, les mutations du capitalisme post-fordiste adossées aux programmes de réforme libérale de l'Etat ont largement redéfini, sans doute sans le vouloir, les conditions de cette discipline. La flexibilisation des statuts professionnels, la montée de la précarité, de la misère et l'accroissement des inégalités économiques ont sapé le modèle disciplinaire fordiste. La profonde crise morale et sociale que traversent les milieux populaires s'est traduite par un retour des petits désordres urbains, une exacerbation des compétitions internes à ces milieux et à des formes de repli sur soi dont le désintérêt électoral n'est qu'une manifestation.

Et de la même manière que les réformateurs sociaux du XIX^e siècle essayaient de

11. Lipset S.M., « Democracy and Working Class Authoritarianism », *American Sociological Review*, XXIV, 4, 1959, pp.482-501.

12. Voir Bonelli L., « Evolutions et régulations des illégalismes populaires en France depuis le début des années 1980 », *Cultures & Conflits* n°51, automne 2003, pp 9-42

13. Thompson E.P., *Temps, discipline du travail et capitalisme industriel*, Paris, La Fabrique, 2004.

14. Rabinow P., *Une France si moderne. Naissance du social 1800-1950*, Paris, Buchet & Chastel 2006 [1989], pp.271 et suiv.

15. Siegfried J., *La Misère : son histoire, ses causes, ses remèdes*, Le Havre, Poinsignon, 1880, pp. 195-199, cité par Rabinow P., op. cit., p.286.

poser les bases d'une nouvelle forme de discipline, les réformateurs sécuritaires de la fin du XX^e et du début du XXI^e siècle s'efforcent de rechercher dans l'extension de l'intervention policière, judiciaire et du contrôle, les moyens de contrarier les effets des multiples dérégulations qui affectent les classes populaires. Théorie de « *la vitre brisée* », prévention situationnelle, couvre feux, vidéosurveillance, arrêtés anti-bandes ou anti-mendicité, ... ne sont rien d'autre que des exemples de ces nouvelles technologies de gouvernement dont on attend qu'elles garantissent une paix sociale¹⁶.

Or, il est peu probable que ces types de discipline puissent fonctionner. Comme l'a montré Max Weber, l'assise de l'autorité est proportionnelle à sa légitimité auprès de ceux sur lesquels elle s'exerce, c'est à dire aux contreparties qu'elle est capable de leur procurer¹⁷. Il faut revenir à l'histoire pour comprendre que la construction d'un ordre social pacifié est le fruit du travail de dépassement d'antagonismes a priori insurmontables. C'est parce que des ouvriers et des patrons - après des luttes parfois violentes - ont recherché des solutions acceptables pour les deux parties que le droit du travail s'est construit. C'est parce que les organisations ouvrières et les services de police sont entrés en contact que les manifestations se sont codifiées et ont perdu de leur violence. C'est parce que notables et groupes politiques émanant des milieux populaires ont négocié que ces derniers ont accepté de participer au jeu politique parlementaire¹⁸. En un mot, c'est parce que des individus aux destins et aux intérêts sociaux opposés ont cherché des points d'accord - ou plutôt un accord sur leurs désaccords - qu'ils ont pu participer au même jeu. Chacun d'entre eux a fait l'apprentissage des représentations et des contraintes objectives de l'autre et les a intégrées dans les siennes. Ils ont également acquis un langage commun, ou du moins identifiable et prévisible, pour exprimer leurs positions. Et c'est l'ensemble de ces processus qui ont permis de pacifier nos sociétés.

Rien de tel dans le projet des réformateurs sécuritaires, où des groupes sociaux entiers sont suspects a priori (la figure du « *jeune d'origine étrangère sans emploi* » représentant un idéal-type) et se voient nier le statut d'interlocuteurs légitimes¹⁹. Au contraire, là où les politiques sociales portaient l'ambition de réduire les distances entre les groupes sociaux, les politiques sécuritaires actuelles exacerbent les différences entre « *bons* » et « *mauvais* » citoyens, en insistant sur la « *responsabilité individuelle* » de chacun.

La marginalité sociale de groupes entiers affecte aujourd'hui à des degrés divers, en fonction des histoires et des situations locales, l'ensemble des Etats européens. Elle a creusé les divisions au sein des régions déshéritées du monde social et exacerbé les tensions tant en son sein qu'en dehors. Ces tensions résultent directement des contradictions inscrites au cœur même des modèles de développement qui ont été choisis depuis une vingtaine d'années.

Contradictions dans lesquelles les efforts des uns pour assurer l'ordre sont détruits par l'organisation du désordre des existences voulues par d'autres. Qu'on le veuille ou non, sécurité et sécurité existentielle sont indissociables, au même titre qu'insécurité et insécurité existentielle. Comme le montrent les explosions sporadiques de violence qui émaillent parfois l'actualité (en novembre 2005 par exemple), l'oubli de ces principes simples ne peut être porteur de formes de radicalisation funestes, qui ne feront que renforcer les causes qui en étaient à l'origine. En d'autres termes, c'est à partir d'une réflexion sur les conditions d'existence des classes populaires, tant matérielles que symboliques, que l'on peut se donner les moyens de reconstruire des formes de discipline nouvelles, et pas en invoquant le spectre de la perte de l'autorité, qui depuis Socrate n'est rien d'autre qu'une figure imposée de la rhétorique réactionnaire²⁰. ■

16. Garland D., *The Culture of Control. Crime and Social Order in Contemporary Society*, Oxford, Oxford University Press, 2001.

17. Weber M., *Economie et société*, Paris, Plon, 1971.

18. Tilly Ch., *La France conteste de 1600 à nos jours*, Paris, Fayard, 1986.

19. Sur ces processus de stigmatisation, renforcés après le 11 septembre 2001, on se référera aux travaux menés dans le cadre du programme *The Changing Landscape of European Security* (CHALLENGE) de la Commission européenne, accessibles sur www.libertysecurity.org

20. Hirschman A.O., *Deux siècles de rhétorique réactionnaire*, Paris, Fayard, 1991